

On nous assure que ces sociétés vont s'unir dans une action commune pour coloniser Raudot, Robitaille et la vallée des Squatecks.

LE MOUVEMENT COLONISATEUR

“Le mouvement colonisateur en arrière des anciennes seigneuries du comté de Témiscouata a pris naissance avec la migration d'un assez fort contingent de Canadiens-français sur les terres qui bordent la rivière Saint-Jean, laquelle, comme on le sait, sépare le Nouveau Brunswick du Maine. Il s'est alors établi comme un courant de communications entre les vieux établissements du littoral et les nouvelles colonies de l'intérieur.

“Les deux parties sont venues pour ainsi dire l'une à l'autre, les paroisses canadiennes de la rivière Saint-Jean s'efforçant de jour en jour d'augmenter leurs relations avec la Rivière-du-Loup, et celle-ci, de son côté, cherchant à s'étendre de plus en plus en arrière au fur et à mesure des besoins de la colonisation. (1)

Plus tard, on construisit le chemin de fer Témiscouata qui devait mettre toute la région en communication directe et rapide avec la Rivière-du-Loup, Edmunston et le Maine.

Il avait bien existé, longtemps auparavant, de petits groupements ou postes sur la route militaire que les autorités impériales avaient fait construire pour relier Halifax à Québec, mais on ne peut les considérer comme des embryons de colonies. D'autant plus que cette route n'avait été qu'ébauchée par endroits. Mais de 1860 à 1862, cette route, améliorée, devint un véritable chemin, et un commerce considérable s'établit entre la Rivière-du-Loup et la région de Madawaska.

Ce chemin rendit d'inappréciables services à la colonisation et à l'exploitation forestière. Jusqu'en 1889, date de l'inauguration

(1) Arthur Buies.